



SCG-Ré

Communiqué

Libreville, le 09 novembre 2023

Depuis quelques jours, des informations erronées circulent concernant une prétendue **réduction substantielle des dividendes versés aux actionnaires de la SCG-Ré, passant de FCFA 905 millions à FCFA 181 millions.**

La SCG-Ré tient à affirmer de manière catégorique que ces informations sont infondées, inexactes et ne reflètent en aucun cas la réalité financière de l'entreprise.

Pour rappel, le **Capital Social de la SCG-Ré est constitué de 1.500.000 actions** détenues à **80% par les Actionnaires historiques** représentant le noyau dur, et à **20% par les Actionnaires cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)**, représentant le noyau flottant.

Conformément aux résolutions approuvées par l'**Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2023** statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2022, la SCG-Ré a décidé de distribuer à l'**ensemble de ses actionnaires (historiques et flottants), des dividendes pour un montant global brut de FCFA 905.000.000**, correspondant à **60% de son résultat net** de l'exercice arrêté à **FCFA 1.442.174.000.**

A ce jour, ces dividendes ont été entièrement distribués aux actionnaires bénéficiaires selon la répartition ci-dessous :

- **FCFA 724.000.000 pour les Actionnaires historiques**, par règlement direct ;
- **FCFA 181.000.000 pour les Actionnaires flottants**, par mise à disposition de cette somme au Dépositaire Central Unique (DCU) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), **seul organisme habilité pour le paiement des dividendes liés aux actions cotées en Zone CEMAC.**

La SCG-Ré regrette pour le déplorer toute confusion ayant pu naître suite à la communication par des tiers d'informations non vérifiées, et réaffirme fortement son engagement de transparence financière envers ses Actionnaires, Clients et Partenaires.

La Direction Générale rappelle que conformément au Code des Assurances de la CIMA, les Rapports d'Activités de la Société de 2012 à 2022 ainsi que le procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juillet 2023, sont disponibles sur demande à l'adresse électronique suivante : **infos@scg-reass.com**

SIEGE SOCIAL

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer / 1er étage / Palier gauche
B.P. : 6757 / Libreville, Gabon Email : infos@scg-re.ga Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81
011 74 80 83 - 011 74 80 84 - 011 74 80 85 Fax : (+241) 011 74 80 82

Suivez-nous sur :   www.scg-re.ga



THE NAIROBI DECLARATION ON SUSTAINABLE INSURANCE



SCG-Ré, le Réassureur Central.